



C'est parti ! Au nom de la Finance, suppressions d'emplois à la fonction Finance en application de l'accord de « transformation des compétences » [1]

Section RENAULT

N° 161 3 décembre 2020

Lors des réunions du CSE de jeudi 26 novembre 2020 et de lundi 30 novembre, les élus du personnel étaient « informés et consultés » sur « un projet d'évolution d'organisation au sein de la fonction Finance ».

Pour l'Etablissement de Guyancourt, la fonction Finance concerne 402 salariés, l'évolution porte sur la suppression de 54 postes de travail.

Les intervenants de la fonction Finance ont expliqué aux élus que l'évolution de leur activité allait contribuer à la réduction des coûts dans le cadre du plan d'économies 2022. Ils ont annoncé avoir échangé avec les médecins du travail sur l'incidence possible de risques psychosociaux (RPS), et que ce projet d'évolution s'appuierait, pour les RPS, sur les dispositions de l'accord de transformation des compétences.

Ils se voulaient rassurants, en espérant le recours aux DA et à la RCC pour atteindre dans les treize mois, la réduction du nombre de postes de travail.

L'objectif est de conserver les postes à forte valeur ajoutée. Les autres activités seraient orientées vers les Centres de Services Partagés (CSP), déjà pour la digitalisation des 20 derniers % des factures, à Orléans pour la mise en place et calage de la standardisation avant transfert à l'étranger, en Roumanie, en Inde et en Colombie.

Déclaration du SM-TE lors du CSE extraordinaire du 30 novembre 2020

<< Le CSE de Guyancourt est informé et consulté sur un projet d'évolution d'organisation au sein de la fonction Finance.

Le SM-TE a déjà donné un avis favorable à des évolutions d'organisations, comme celles présentées lors du CSE du 29 octobre 2020 pour le *Design* et la *Mécanique*. Outre que les arguments nous paraissaient fondés, ces organisations se faisaient à iso effectifs.

Cette fois, nous sommes dans un contexte totalement différent, celui créé par le *Plan d'économies* décidé par la Direction Générale et mis en œuvre par la DRH France qui a su trouver des personnes morales syndicales pour rendre applicable un accord d'entreprise permettant une réduction des postes de travail et des effectifs. Dans votre périmètre, celui de la finance : suppression de 54 postes de travail sur 402.

Le syndicat SM-TE est bien conscient de la pression qu'exerce la Commission Européenne sur l'activité économique des Etats membres et sur Renault, par l'évolution de la réglementation.

Le syndicat SM-TE est bien conscient de la nécessité pour une entreprise d'avoir des comptes positifs et de rechercher des économies.

Pour autant, vos seules méthodes sont une redescende des restrictions budgétaires et le transfert d'activités dans les *Centres de Services Partagés* au profit notamment de la Colombie, de la Roumanie, de l'Inde, en écartant de fait, de Renault sas, les emplois considérés à moindre valeur ajoutée et moins qualifiés.

[1] L'accord de transformation des compétences techniques et tertiaires pour « les fonctions globales » a été signé le 20 novembre par la Direction de Renault s.a.s. et l'Alliance syndicale (CFE-CGC-CFDT-FO). Cf le tract SM-TE N°160 du 24 novembre 2020

Renault, dans le cadre de la *Responsabilité Sociale de l'Entreprise* à un rôle social à jouer. Ce n'est pas en participant à l'appauvrissement de la population du pays que nous allons pouvoir vendre des voitures.

Vous avez beau jeu de parler pudiquement de *Prévention des risques psycho sociaux*, alors que vous savez pertinemment que tout changement d'organisation peut générer des risques psychosociaux, raison pour laquelle vous êtes venus le lundi 23 novembre faire une présentation devant la CSSCT. Mais dans votre évolution d'organisation au sein de la fonction finance, les risques sont considérablement aggravés dans un contexte de suppression de postes de travail et d'incitation au départ des salariés.

Dans votre présentation, vous nous présentez un violent contresens. Au lieu de prévenir les *risques psychosociaux*, vous vous organisez pour les constater, vous vous organisez pour apprendre à les constater, mais vous n'organisez ni leur prévention, ni leur traitement.

Il est symptomatique que la première réorganisation depuis la signature le 20 novembre de l'accord portant sur la transformation des compétences soit présentée en CSE de Guyancourt au nom de la Finance, soit justement la fonction Finance. C'est le serpent qui se mord la queue.

Parce que votre projet supprime des emplois en France et les délocalise, et parce que votre projet va contribuer à l'augmentation des risques psychosociaux, les élus du SM-TE donneront un avis défavorable. Ils voteront contre le projet >>.

Résultat du vote des élus (33 votants, 2 absents) :

CONTRE [18 élus] : SM-TE (3) , SUD (4), CGT (1) et CFDT (10) – POUR [1 élu] : FO

Abstention [14 élus] : CFE-CGC

Commentaires du SM-TE

1) Alors que ce 30 novembre, nous ne connaissons pas encore la réponse de la DIRECCTE (Inspection du Travail), si elle a ou non validé l'accord sur la transformation des compétences, **la Direction Générale de Renault avance au pas de charge pour appliquer son Plan d'économies, au risque d'être désavouée par une majorité d'élus, y compris parmi les syndicats signataires.** Preuve que rien n'est jamais perdu.

2) Quelle sera la prochaine fonction ou direction qui viendra en CSE pour présenter une suppression de postes de travail au nom du Plan d'économie ? Il n'y a aucune raison que l'accord sur la transformation des compétences ne s'applique qu'à la fonction Finance.

3) Renault ne devrait-il pas renouer avec l'ambition d'être un modèle de société où chacun puisse trouver sa place ? Pour cela :

- Les actuelles compétences ne peuvent-elles pas être investies massivement via des formations dans les nouvelles orientations, plutôt que supprimées ?
- Conserver des postes à « faible valeur ajoutée » chez Renault n'offrirait-il pas une possibilité de parcours de développement à ceux qui n'ont pas eu la capacité ou les moyens de faire de longues études ?

Nous invitons chaque salarié à rejoindre le syndicat de son choix.

Le syndicat SM-TE, comme les autres syndicats, a besoin d'être renforcé par votre adhésion. L'union fait la force.

Il appartient aux salariés de reprendre le contrôle de leurs syndicats en en devenant membre.